



Les permanences ne prennent pas de vacances

Dès le mardi 5 août, Éric Berroche a repris le rythme de ses permanences en bas des immeubles et dans les centres commerciaux.

En tout, 18 points de rencontre pour les quartiers du Blosne et de Bréquigny.

Dans l'agenda d'Éric Berroche du mois d'août, il y avait aussi les nombreux rendez-vous estivaux de ces quartiers comme le « P'tit déjeuner du monde » au pôle associatif de Nimègue où la sortie d'été à la mer organisée par le centre social Carrefour 18.

Dans la nuit du 13 au 14 août, Éric Berroche a également accompagné les correspondants de nuit dans leur maraude.



Scolarisation des deux ans : une solution pour chaque enfant

« Si le gouvernement a amplifié son soutien à la scolarisation des enfants deux ans, cela demeure en l'état insuffisant » affirme Laëtitia Médard. Avec les conseils de crèches de la ville, l'adjointe à la petite enfance a engagé un travail afin de trouver une solution pour que chaque enfant puisse quitter la crèche dans de bonnes conditions. « Les enfants ne peuvent rester en crèche au-delà de 3 ans. Nous sommes mobilisés afin de leur trouver un établissement d'accueil dès la rentrée le plus près possible de chez eux. »



La ville poursuit la requalification du Secteur « Normandie Saumurois ».

Au conseil municipal du 15 septembre, Yannick Nadesan présentait un rapport sur le raccordement au réseau de chaleur nord du secteur dit Normandie/Saumurois à Villejean pour faire bénéficier les futurs habitants d'un chauffage « à coût limité et basé sur une énergie renouvelable depuis l'usine d'incinération des ordures ménagères ». Les travaux seront engagés à hauteur de 889 000 euros.

Le conseil municipal du 15 septembre en bref...

- ✓ Vote de 204 000 € de subventions pour les ateliers périscolaires.
- ✓ Approbation du nouveau règlement intérieur
- ✓ Approbation d'un programme de construction de 58 logements et cellules commerciales dans le secteur de la route de Lorient.
- ✓ Avis positif avec conditions au projet de plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rennaise.
- ✓ Programme 2014 de restauration d'objet d'arts, de peintures et sculpture du musée des Beaux-Arts.
- ✓ 17 000 € de subventions dans le cadre de la prévention de la délinquance.